



La Gazette de Padern

Edition n°00 - printemps 2015

Editorial

en préambule à ce premier numéro et à l'aube de l'année 2015

Brèves de la Mairie

le contenu des futures rubriques

Page 1

Vie pratique

Santé: le 15 un numéro d'urgence

Le coin des anciens

le carnaval de Padern.

Page 2

Agenda du printemps

les manifestations et les activités associatives de la commune

Page 3

Le coin des expats

le carnaval d'Alost avec Daisy et Frédéric.

Page 3

Patrimoine

le jour où le château a failli disparaître.

Page 4 et 5

Talents

Françoise, une dame aux doigts d'or

Le coin des associations

Page 6

Les plantes de la garrigue narcisses et asperges

Portrait d'ici

Bernard Echenne

Page 7

La cuisine de ma grand-mère

l'aïgo boullido

Carnet

rubrique démographique.

Remue-méninges

de Jacky.

Page 8

Pluie de la Saint Georges, coupe aux cerises la gorge...

EDITO

« La fantaisie est un perpétuel printemps » ; c'est pour cela que nous avons choisi le mois d'avril, propice aux facéties de son 1^{er} jour autant que de sa météo, pour vous présenter le premier numéro d'une gazette 100% padernaise. Elle est placée sous les auspices de la «cabède», poisson typique de nos deux rivières, plus connu sous le nom de chevesne (ou chevaine) mais qui surtout désigne de façon moqueuse autant qu'affective, les Padernais.

De Torgan en Verdoble, la cabède vagabonde, contant petits secrets et grands événements, pour vous informer de la vie locale ; un comble s'agissant d'une carpe dont le mutisme est bien connu !

Padernais de l'été ou de tous les jours, d'ici ou d'ailleurs, mais avant tout Padernais de cœur, nous avons l'ambition régulièrement, au travers des différentes rubriques, de vous informer, de vous distraire, de vous intéresser à notre patrimoine local, autant que de rapprocher les lecteurs de 7 à 107 ans.

Nous avons volontairement choisi de donner à cette première parution qui est un essai, le numéro 0. Nous espérons vivement qu'il sera transformé grâce à vous. La Cabède bavarde.

Brèves de la Mairie

Cette rubrique a pour but de vous présenter chaque trimestre de manière succincte, l'action de la municipalité : réalisations, projets en cours, taxes et impôts, gestion de l'eau, entretien des rivières...

Nous vous rappelons que les comptes-rendus des conseils municipaux sont affichés en mairie et que Monsieur le Maire et l'équipe municipale se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Comme vous l'aurez constaté, plusieurs modifications ont été récemment apportées à notre village :

- Le « déplacement » des conteneurs de tri sélectif rue San Bitou a permis la réhabilitation de l'ancienne cour de l'école des garçons ce qui donnera à nos anciens l'occasion de « tenir Sénat* » à l'abri du Cers.

- La réalisation d'écluses et la mise en place de ralentisseurs aux entrées du village de façon à réduire la vitesse des véhicules dans sa traversée ; au cours de la même opération, a été changée la canalisation d'alimentation en eau potable de la partie basse du village, endommagée par les ans et les racines des platanes (fatal pour deux d'entre eux !).

l'embouchure du Torgan a facilité l'écoulement des eaux torrentielles de « l'aïgat » de décembre.

- Enfin, en ce début d'année il faut souligner la visite de Mme Le Sous-Préfet de Narbonne, venue découvrir notre petit village et nos projets dont nous vous tiendrons informés au cours des prochaines éditions.

**Comme à Rome, le sénat (du latin senex) désigne souvent dans le Midi, l'assemblée des hommes les plus âgés du village qui se réunissent dans un endroit ombragé. Comme eux, ou comme au Palais du Luxembourg, ils refont le monde mais de manière beaucoup plus conviviale et après la sieste.*

Le 15, un numéro d'urgence

Pas de médecins la nuit, le week-end ou un jour férié ?

Pas d'angoisse, pensez au 15 !

C'est le numéro du Samu. Il n'est pas uniquement réservé aux urgences mais également si vous avez une petite inquiétude ou un gros doute.

Au bout du fil un médecin sera là pour vous écouter, vous rassurer et vous donnera la réponse adaptée à votre état de santé. Il pourra vous adresser à un médecin de garde ou le faire venir à votre domicile.

En cas de nécessité, il vous orientera vers un service d'urgence ou vous enverra les secours.

Ne raccrochez pas avant que votre interlocuteur vous le demande !



Ça nous intéresse !

Cabède ici, granhót ailleurs, si vous connaissez l'origine de ces surnoms plutôt originaux, venez nous la conter. Ça nous intéresse !

Le coin des Anciens

Evoquer le carnaval avec des Padernais de longue date, fait éclater un feu d'artifices dans leurs prunelles.

Le carnaval à Padern, c'est « un temps que les moins de vingt ans, ne peuvent pas connaître ». Ni aussi pittoresque que celui d'Alost et moins dénudé que celui de Rio, cette manifestation a quand même rendu fébriles bien des habitants de notre village.

C'est surtout durant la décennie soixante que de Toussaint jusqu'au jour J, se préparaient les chars. Papier crépon, grillage ; peu de moyens mais beaucoup d'imagination. Après les longues journées de travail, venaient les longues soirées de préparatifs. C'est dans les couloirs de la cave coopérative que chacun s'affairait. « Il faisait froid, se souvient Anne ; Julien mettait sa canadienne ». Tracteurs et remorques étaient réquisitionnés pour la parade. « C'est l'ancien maire, M. Pin qui avait eu l'initiative d'organiser un défilé de chars, car il avait appris à les confectionner en Provence », est-il précisé.

Petit train, taureau, lion de cirque... furent quelques-uns des sujets réalisés. Et l'ambiance ? Naturellement, il y avait la musique, l'orchestre de Maurice Rigole ! Tout un programme assurément ! « Les gens venaient de partout ! » s'exclame Maryse, avant de ponctuer d'un « c'était magnifique ! ». Anne rajoutera que « le village était très animé et tout le monde participait ». D'autres confirmeront les regrets qu'ils ont de ces moments aussi colorés que fugaces. Nostalgie quand tu nous tiens...

La cabède masquée



Agenda

Tandis que les associations peaufinent fébrilement le calendrier des festivités de l'été, notez d'ores et déjà dans vos agendas, que pour avril et mai le **Comité des Fêtes** prépare un méchoui et un autre évènement (les dates restent à préciser en fonction de la disponibilité des éleveurs/cuisiniers).

Culture et Patrimoine vous donne rendez-vous à la mairie, chaque jeudi jusqu'à fin juin, à partir de 14 h et jusqu'à 17h pour vous distraire avec des jeux de société. Convivialité assurée !

L'atelier de peinture de l'association, placé sous le pinceau d'Anne Marie Garau-Lavigne, prépare également un stage pour la seconde quinzaine d'avril (date à confirmer).

Enfin, si la **botanique** vous intéresse, réservez votre dimanche 10 mai pour une sortie botanique avec *Culture et Patrimoine*.

Vos oreilles se régaleront au cours des 2 concerts que donnera la chorale **Atout Chœur**, à Albas et Rouffiac au cours des semaines à venir (dates et lieux à venir).



Les sportifs sont attendus pour la 7^e édition du **Trail de Quéribus** qui se tiendra les 16 et 17 mai 2015 et passera par notre village. Renseignements et inscriptions sur www.les3vents.be

Pour des activités plus tranquilles, la **bibliothèque communale** propose à

des lecteurs de tout âge, un grand choix de livres, chaque mercredi de 15 h à 18 h, à la mairie.

On ne s'ennuie pas ici !

Pour les évènements à venir, ne manquez pas d'être attentifs aux informations qui seront distribuées dans les boîtes à lettres mais aussi affichées sous l'abribus et ouvrez grandes vos oreilles en direction du haut-parleur !

La liste complète des manifestations de l'été vous sera communiquée dans le prochain numéro. Une excellente raison de nous être fidèles !

Le coin des expat'

au carnaval d'Alost avec Daisy et Frédéric Van Acker, padernais de Belgique

Le carnaval est une des périodes les plus importantes de l'année pour les Belges. Wallons et Flamands fêtent le carnaval un peu partout dans le pays, ayant en commun d'être de bons vivants.

Dans les Flandres, celui d'Alost, surclasse tous les autres. Vieux de 600 ans, les festivités y sont tellement impressionnantes qu'elles ont été classées par l'UNESCO au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Le Carnaval d'Alost est mondialement réputé pour les satires de la vie politique belge qui sont présentées par les différents groupes et chars qui participent au cortège. Aucun thème n'est évité. Cette année, le bourgmestre (le maire) portait un gilet pare-balles sous son déguisement !

Les manifestations durent trois jours et sont régies par une codification rigoureuse. Lorsque la fête est finie et sa majesté Carnaval partie en fumée, les Alostois ont souvent du mal à contenir leur émotion. C'est sans honte qu'ils pleurent en public.

Serait-ce la raison pour laquelle ils sont surnommés « les oignons »* ?

*ce sobriquet (qui vaut bien celui de cabède) est apparu au XIX^e siècle, la

région abritant une culture de l'oignon très florissante.

Plus d'infos et des liens sur le site internet de Padern





Patrimoine

le jour où le château a failli disparaître

Notre château fait tant partie de notre quotidien que nous n'y faisons plus vraiment attention, et il faut faire appel au regard neuf des touristes ou des néo-padernais pour retrouver à travers eux les qualités d'élégance et de beauté dont nous sommes malgré-nous blasés.

Mais qu'on se donne le temps de l'admirer la nuit drapé de lumière, ou dans son face à face majestueux avec le mont Tauch, comme deux vigies au dessus de nos vies, et on le découvre alors, impressionnant, enveloppant le village de son étreinte bienveillante. pourtant il y a moins d'un siècle c'est le village qui a semblé faillir dans son rôle protecteur.

En effet, en 1939 le château emblématique de Padern fut bien près de disparaître. Le conseil municipal a demandé sa destruction à la préfecture à fin d'exécution par le génie militaire.

Nous nous garderons de juger ce qui a motivé une telle décision et nous bornerons à exposer les faits. Les archives de la mairie comptent plusieurs documents (disponibles sur la version numérique de la gazette à retrouver sur le site de Padern). que nous reproduisons ici in-extenso.

Ci-dessous le courrier reçu par la mairie en 1939

Préfecture de l'Aude, République française, 1ère division, 2ème bureau, Carcassonne, le 3 mars 1939

Le Préfet de l'Aude à Monsieur le Maire

Sur votre demande, j'ai prié le Général Commandant le 15e corps de vouloir bien examiner s'il ne lui serait pas possible de faire démolir les ruines du château de votre commune par les sapeurs du Génie. Je viens de recevoir du général commandant le génie du XVe corps, un rapport dont je vous adresse ci-joint copie. En conséquence, le concours de l'armée ne pouvant être obtenu pour les travaux dont il s'agit, il conviendra d'en confier l'exécution à une entreprise civile spécialisée.

Pour le Préfet, le secrétaire Général.

Ci-dessous la copie jointe au courrier du compte-rendu militaire

Préfecture de l'Aude, République française. A M. le Général Commandant la XVème Région-Marseille. S/c de M. le général Commandant le Génie de la XVème Région. Avignon, le 13 février 1939.

Compte-rendu du colonel Martin, Commandant le 7e Régiment du Génie au sujet du concours demandé au corps pour la démolition du château de Padern.

Suite: à transmission N°284 du 24 janvier 1939 de M. le Général Commandant le Génie de la XVe Région, et à mon avis, N°172/C, du 27 janvier 1939.

Le Général Commandant la Région, à l'occasion de la prise d'Armes du 9 février à Avignon, a exprimé le désir d'être renseigné sur la nature et l'importance des travaux qu'exigerait la démolition du

château de Padern, opération pour laquelle le concours du 7e régiment du génie (1) a été demandé par la XVe région. Une reconnaissance des ruines du château a été effectuée par le capitaine Panchetti, particulièrement qualifié puisque récemment il a procédé, avec succès, à la démolition d'une cheminée d'usine à Sète. Cet officier a constaté que :

- le château surplombe le village de Padern d'environ 50m (croquis schématique joint). Les premières maisons ne sont séparées du pied des pentes que par un chemin de 2 mètres,

- les roches qui soutiennent le château sont elles-mêmes peu stables. Une d'elles ne tient plus guère que parce qu'elle est assemblée aux ruines mêmes du château.

Il ne peut donc être question de réaliser la démolition du château avec un petit détachement de sapeurs munis d'explosifs. Le Capitaine Panchetti estime même que l'emploi d'explosifs est à rejeter.

Quoiqu'il en soit, la démolition dont il s'agit est une opération importante et fort délicate, qui nécessite au préalable des travaux de protection des maisons mêmes, travaux susceptibles d'arrêter les éboulis provenant des roches et du château. Le 7e Génie ne dispose actuellement ni du personnel ni du matériel nécessaire pour l'exécution de cette opération, qui ne peut être entreprise, semble-t-il, que par une entreprise civile spécialisée.

N°565 Transmis avec avis conforme à celui du Colonel Commandant le 7ème Régiment du génie.

L'exécution des travaux de démolition ne peut être confiée à la main d'œuvre militaire en raison des graves risques que cette opération comporte. Marseille, le 14 février 1939

le Général Gaglio (2) Commandant le Génie de la XVe région.

(1) Installé en Avignon jusqu'à sa dissolution le 1^{er} septembre 1939, il fut recrée en 1946.

(2) Il n'a pas été possible de retrouver trace du colonel Martin et du capitaine Panchetti. Le général de brigade Gaglio, prit ensuite le commandement du Génie de la 6^e Armée jusqu'en mai 1940, puis celui du Génie de l'Armée des Alpes jusqu'en juillet 1940, décédé en 1942, il repose à Fréjus.

Le document mentionne bien que c'est à l'initiative de la mairie que la destruction fut demandée et expose le déroulement : de la mairie à la préfecture, puis aux autorités militaires (région militaire), de là au général commandant le Génie (24 janvier), puis au régiment du Génie (27 janvier) qui a dépêché un capitaine. Suite à son expertise sur place le capitaine rend compte à son colonel, qui fait de même (13 février) à son général qui émet son avis (14 février), lequel est repris dans la lettre de la Préfecture (3 mars).

Le compte-rendu du colonel Martin, inclus dans l'avis du général Gaglio, fait état de la visite du capitaine Panchetti qui au vu de la situation du château en surplomb au dessus des habitations et de l'état de la roche déconseille la démolition au moyen d'explosifs, et conclut par la recommandation de faire appel à une entreprise civile spécialisée. Le courrier de la Préfecture reprend ces recommandations et entérine l'impossibilité pour le Génie de procéder à la démolition et recommande là aussi le recours à une entreprise spécialisée, ce qui ne fut heureusement pas suivi des faits. On peut penser que, contrairement au concours de l'Armée, le coût financier

de l'opération confiée à une entreprise la rendait de facto impossible.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là, et l'histoire rebondit quelques années après le sursis octroyé par le capitaine Panchetti à notre château. Ainsi, alors qu'on voulait "l'éparpiller par petits bouts façon Puzzle", voilà que cinq ans plus tard un courrier émanant de la préfecture, en date du 26 juillet 1944, informe le conseil que suite à un arrêté ministériel du 3 février 1944 le château est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général, ce qui comprend aussi ses abords. Le voilà sauvé de la destruction des hommes (mais pas encore des outrages du temps).

Ci-dessous la notification de la préfecture de 1944

Préfecture de l'Aude, 2° division, 2° bureau, N° 4260 II/2. Carcassonne, le 26 juillet 1944

*Le Préfet de l'Aude à monsieur le Maire de Padern
Conformément aux instructions de M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale (1), j'ai l'honneur de vous transmettre une ampliation de l'arrêté ministériel des sites dont la conservation présente un intérêt général, le château féodal de Padern et ses abords à Padern.*

Je vous prie de vouloir bien m'accuser réception de cette notification et faire assurer la stricte observation des dispositions légales (voir extrait de la loi du 2 mai 1930 (2) concernant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque).

Pour le préfet et par délégation Le Chef de Division

(1) le Secrétariat d'Etat aux Beaux-Arts à l'origine de cette décision était alors subordonné au ministère de l'Éducation dirigé par Abel Bonnard, collaborationniste entré à Vichy en 1942. Après avoir suivi les lambeaux du régime à Sigmaringen, il se réfugie en Espagne après la Libération où il meurt en 1968.

(2) fixant la protection des monuments naturels et des sites, avec deux modes de protection : classement et inscription, qui est le mode retenu pour notre château et ses abords jusqu'à aujourd'hui.

Ci-dessous l'arrêté du 3 février 1944

*ETAT FRANÇAIS ministère de l'Éducation nationale. Beaux-Arts
Arrêts*

Le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Éducation Nationale Inventaire des sites

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifiques, légendaires ou pittoresques et notamment l'article 4 (1).

Vu l'arrêté du 27 août 1943 pris en application de la loi n°421 du 28 juillet 1943.

Arrêté

Article 1er : est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général le château féodal de Padern et ses abords à Padern. Parcelles cadastrales visées : n° 108, 109, 111, 112, 114 bis, 156, 232 bis, 415 à 425, 435, 437 à 442 section B appartenant aux propriétaires indiqués sur la liste annexée au présent arrêté. (2)

Article 2 : le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la Préfecture, au Maire de la commune de Padern et aux propriétaires intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution. Paris, le 3 février 1944 Par Délégation Le Conseiller d'État Secrétaire Général des Beaux-Arts : L. Hauteceur (3)

(1) Article qui établit "dans chaque département une liste des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente (...) un intérêt général. La commission départementale des sites (...) prend l'initiative des inscriptions qu'elle juge utiles et donne son avis sur les propositions d'inscription qui lui sont soumises, après en avoir informé le conseil municipal (...) et avoir obtenu son avis."

(2) Conformément à la loi des abords des monuments historiques du 25 février 1943, de Louis Hauteceur, qui complète celle de 1913 et apporte des éléments nouveaux : autorisation préalable aux travaux et institution d'un périmètre de 500m. La municipalité a depuis acquis ces terrains.

(3) Louis Hauteceur (1884-1973) qui signe ici l'arrêté ministériel était directeur des Beaux-Arts depuis 1940, puis secrétaire général des Beaux-Arts/conseiller d'État de 1941 à 1944, il était souvent opposé à son ministre de tutelle Abel Bonnard. Il fut révoqué pour "refus de collaboration" et peu inquiet à la Libération.

Dans une thèse de l'École des Chartes parue en 2001 sur Hauteceur, Caroline Poulain nous dit que sa "loi de 1943 sur les abords des monuments historiques démontre le maintien, au sein de la rupture que représente Vichy, d'une administration qui peut être apolitique et se montrer efficace".

Nous ne disposons pas d'élément permettant de savoir si l'initiative d'inscription venait de la mairie ou directement du Secrétariat d'Etat aux Beaux-Arts (selon l'article 4 les deux hypothèses sont possibles), mais la manière dont est rédigé le courrier de la préfecture laisse peu de doute quant à la possibilité d'une réponse à une requête.

S'il n'est pas possible de prouver l'implication directe du Secrétaire d'Etat Hauteceur, dont le dévouement en faveur du patrimoine n'est plus à démontrer et dont la signature manuscrite figure sur le document, c'est bien grâce à l'abnégation de son administration (qui jouit d'une certaine liberté depuis l'effacement du Parlement et qui a su aussi s'opposer en plusieurs occasions à l'occupant comme lors de tentatives de vols par Göring ou Ribbentrop), ainsi qu'à sa loi de 1943 qui permit de faire un ensemble du château et de ses abords, que la conservation du château fut entérinée. Ironie de l'Histoire, ce monument voué à la destruction sous la IIIème République a été sauvé par l'administration de Vichy.

En à peine cinq années, notre château est passé du statut de ruine à démolir à monument à conserver, en partie grâce à un capitaine du Génie et un Secrétaire d'Etat amoureux du patrimoine.

Et depuis ? Demanderez-vous. Il y aurait beaucoup à dire, et cela fera l'objet d'un prochain article (patience) mais sachez que d'autres amoureux de notre patrimoine s'activent pour sauvegarder notre château afin qu'il continue de veiller sur les prochaines générations de Padernais.

Cabède and Breakfast



Talents:

Françoise, une dame aux doigts d'or

Peintre, musicien, photographe, conteur, chanteur, couturière, brodeuse, sportif... Quels sont les talents des padernais ? Cette rubrique aura pour objet de vous le faire découvrir.

Commençons tout de suite avec une dame aux doigts d'or, Françoise.

Françoise, qui appartient à l'inépuisable dynastie des Bertrand, possède le talent de donner vie à d'irrésistibles doudous de laine ou de coton. Bécassine, souris ou hippopotame, tendent vers vous des regards plein d'une tendresse plus vraie que nature et qui vous fait retomber illico en enfance.

Une longue expérience du tricot l'a aguerrie dans l'art de manier les aiguilles. Sa maîtrise du point de riz ou du redoutable jacquard norvégien étant définitivement acquise, elle s'est essayée il y a 4 ou 5 ans au maniement du crochet. Réussite totale. Pour confectionner ses petits compagnons, Françoise utilise de la laine à chaussettes dont la grosseur est tout à fait appropriée. Toujours à la recherche de la pelote idéale, elle les collectionne et n'hésite pas à les faire venir d'Allemagne ou de Belgique. D'autres trésors arrivent directement des Etats-Unis : les yeux. A voir la diversité de prunelles rangées dans une boîte, on finirait presque par se croire chez un opticien, rayon lentilles de contact. Toutes les couleurs et toutes les tailles y sont contenues. Le crochet



tire le fil et forme une boucle savante et petit à petit le sujet prend forme, presque comme par magie. La baguette de fée est ici un crochet ou une paire d'aiguilles à tricoter. Vient alors le rembourrage au moyen de fibre pour oreillers. Un peu de couture et voilà une adorable souris ou une sympathique danseuse prêtes à faire le bonheur d'un petit... ou d'un grand ! C'est le résultat conjugué de la dextérité et de la patience. Cela s'appelle, le talent !

Si vous-même possédez un talent ou si vous connaissez quelqu'un qui a un don particulier, n'hésitez pas à nous en parler, nous serons heureux de le faire partager.

La Cabède Talentueuse

Le coin des associations

Padern, à défaut de compter sur son sol le siège de puissantes multinationales, un aéroport, un port en eau profonde, ou même un simple périphérique à quatre voies, peut néanmoins, se réjouir de la vitalité de ses associations.

Pour cette première gazette, nous avons choisi d'en dresser la liste et de mentionner le nom du responsable et des contacts.

Au cours des prochains numéros, nous ne manquerons pas de vous les faire découvrir de manière plus approfondie ; elles le méritent.

ACCA Padern Chasse au gros gibier.

Président et contact Félix Brazo

Tél 06 75 69 60 07



Chorale Atout Chœur

Ouverte aux adultes

Présidente et contact Chantal Fabréga

Tél 06 61 36 55 81

Comité des Fêtes

Président et contact Serge Pecceu

Tél 06 24 43 71 40

Padern Culture et Patrimoine

Mise en valeur du patrimoine et animation culturelle et de loisirs.

Présidente : Simone Picard

Secrétaire: Joëlle Abizanda

Tel 04.68.45.44.21

A propos d'association, le saviez-vous ?

Le mot « association » apparaît dans la langue française en 1408 avec le sens de « compagnie ». Il est dérivé du verbe « associer » et vient du latin *associatio* signifiant « action de réunir ».

On ne s'étonnera donc pas que le mot ait aujourd'hui plusieurs significations qui ont toutes l'idée d'union, de réunion : une « association d'idées » n'est autre que le rapprochement de deux pensées et, évidemment, une « association » au sens juridique du terme est « un groupement de personnes réunies dans un but déterminé ».

Association de malfaiteurs, par exemple.

Plantes de nos garrigues

Le narcisse à feuilles de jonc

Plante vivace qui affectionne les lieux arides et ensoleillés.

Petite merveille de printemps qu'il convient de ne pas cueillir et d'admirer dans son environnement (vous pouvez me photographier dans la rocaïlle du Pont du Grau).

Les asperges sauvages

Au hasard de vos promenades, en bordure de chemin, sans doute, rencontrerez-vous *Asparagus Antifolius*.

N'hésitez pas et débusquez-la. Le plaisir que vous procurera sa recherche sera presque aussi intense que celui que vous éprouverez en la dégustant. Vous pourrez l'accommoder en omelette, en vinaigrette ou frites entourées d'une tranche de lard.

Toutes nos recettes d'asperges sont sur le site internet de Padern.

Portrait d'ici



Bernard Echenne

Vous parler et parler de vous, tel est l'objet de cette rubrique. Nous vous proposerons au fil des numéros le portrait d'un membre de notre village, jeune, moins jeune ou disparu. Padernais de longue date ou bien nouvel arrivant. Notre galerie, commence avec Bernard Echenne.

Bernard est arrivé (revenu pourrait-on dire) à Padern pour se rapprocher de sa famille et profiter de sa retraite pour retrouver ce petit coin de paradis où son père a vu le jour et repose, ainsi que tous les membres de sa famille. Celle-ci est installée à Padern depuis plus de trois siècles et a compté moult figures connues, comme son oncle Émile. Son cousin germain André fut le boulanger de Padern, comme l'était avant lui son oncle Alcide, et avant lui encore son grand père Casimir. Bernard est autant un lien avec le passé qu'avec le présent par ses attaches familiales avec les Echenne, les Augé, les Pannolié, les Picard, les Chavanette...

Outre la joie de retrouver sa famille et ses racines, Bernard avoue aussi son plaisir de se retrouver à Padern pour "quitter la ville et retrouver la nature, sans pour autant

être coupé du monde, et vivre dans un site et une région dont la beauté est exceptionnelle".

Et cette région il la connaît bien puisqu'il est né à Ornaisons le 10 septembre 1944. Sa mère était institutrice (elle le fut aussi à Padern) et son père poursuivait une brillante carrière dans l'administration (Son dernier poste fut celui de Conservateur des Hypothèques à Perpignan).

Bernard effectue ses études au lycée Henri IV à Paris, puis à la Faculté de Médecine de Paris. Il est médecin chef au Maroc de 1970 à 1972 au titre de la coopération militaire, devient interne, chef de clinique, puis Professeur des Universités (1985), et enfin Chef du Service de Neuropédiatrie qu'il crée au CHU de Montpellier. En 2005 il est Professeur de Neurologie et de Neuropédiatrie à l'Université de Sherbrooke au Québec jusqu'en 2007. De retour en France il est praticien hospitalier au service de neuropédiatrie à Montpellier jusqu'à sa retraite (2013), après avoir été pendant trois ans président de la Société Européenne de Neurologie Infantile. Sa carrière fut celle d'un enseignant-chercheur dédié à la neurologie de l'enfant.

Marié, veuf, père de cinq fils, c'est un aficionado de sport : il a joué talonneur et demi de mêlée au PUC et s'est adonné au sprint. C'est aussi un passionné de chasse, un boulimique de lecture, un cinéphile averti et ce jeune retraité continue encore à participer à des congrès de médecine à l'étranger. Il est infatigable. Le sprinteur est devenu coureur de fond.

Pour compléter ce portrait je lui ai soumis un petit questionnaire auquel il a bien voulu répondre.

- Sa vertu préférée: *l'honnêteté*
- Son addiction favorite : *son métier*
- Son occupation favorite: *la chasse*
- Juron favori : *quel con !* (souvent à lui-même !)
- Héros préféré dans la fiction : *Arsène Lupin*
- Héros préféré dans l'histoire : *Alexandre*
- Don qu'il voudrait avoir : *une mémoire infailible*
- Son état d'esprit actuel : *le bien-être*
- Les fautes qui lui inspirent le plus d'indulgence :
lai fôttes d'hortaugraffe
- Si Dieu existe, qu'aimerait-il, après sa mort, l'entendre lui dire : « *bienvenue!* »
- D'ici là, n'étant pas spécialement pressé, quels sont ses projets : *profiter du temps qu'il lui reste du mieux qu'il pourra, sans projet spécifique, au jour le jour.*

Et c'est exactement ce qu'on lui souhaite. *Re-bienvenue* parmi nous Bernard!

Cabède and Breakfast

La cuisine de ma grand-mère: l'aigo boullido

Traditionnellement cette soupe cuisait dans un récipient en terre, devant le feu de cheminée.

Pour 4 personnes

- ▶ 1,5 l d'eau
- ▶ 1 tête d'ail
- ▶ 2 œufs
- ▶ Pain rassis : 4 tranches grillées ou plus
- ▶ Sel, poivre.

Mettre l'eau à bouillir avec l'ail pelé, dégermé et écrasé, sel, poivre durant 15 mn (l'ail doit être bien cuit).

Séparer les blancs des jaunes d'œufs et les ajouter en fin de cuisson.

Dans un bol, monter les jaunes à l'huile d'olive, ajouter peu à peu l'eau bouillie puis, verser dans la soupe en remuant.

Faire rôtir les tranches de pain, écraser l'ail et verser la soupe chaude.



Ils ont choisi Padern

En 2014 ils ont été nombreux à poser leurs valises dans notre village, le temps des vacances ou plus encore :

- La famille ACHTEN, Aveyronnais d'origine néerlandaise ;
- Bernard ECHENNE (cf portrait d'ici), de l'Aude ;
- Julien FREMONT, de Lisieux (Calvados), nouveau propriétaire du Café des Sports ;
- Thierry LAIGUILLON, de la région parisienne ;
- Anne et Patrick LE CARVESE, de la région parisienne ;

Et ça continue en 2015, avec l'arrivée de

- Béatrice ARNAUD et Laurent LOUBIERES, du Tarn
- Vincent STEPHANESCU, de la région parisienne

Autant de maisons qui reprennent vie.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne installation au village.

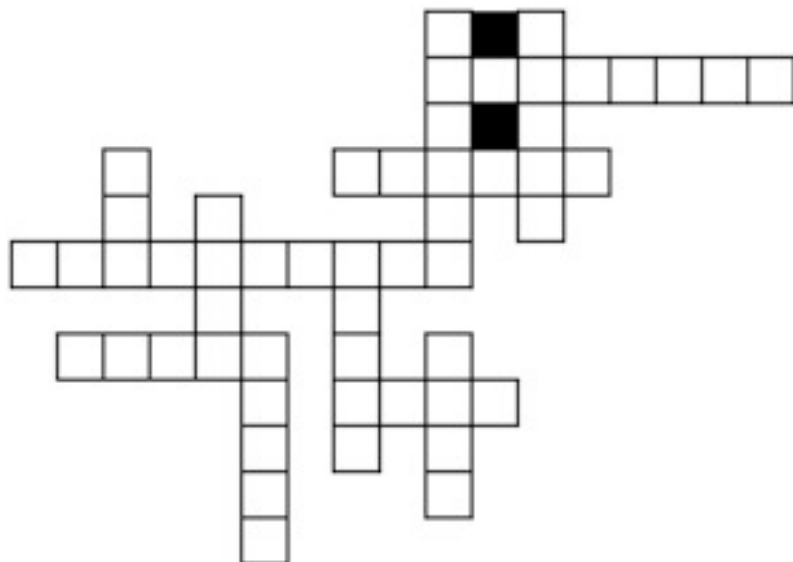
Si, notre liste n'est pas exhaustive, que les oubliés veuillent bien nous pardonner. Nous les invitons à se faire connaître

Elles nous ont quittés

Ce 3 février **Eliette RAYNAUD**. Elle habitait La Clotte et elle a longtemps chanté dans la chorale Atout Chœur comme sa fille Marie-Claude.

Ce 26 février **Ginette DELPONT**. Nous pourrions la retrouver au travers de ses délicieuses recettes de cuisine du terroir dont elle avait fait un livre.

Le remue-méninges de Jacky



nombre de fois utilisée	lettre	valeur	total
	A	5	
	B	10	
	C	10	
	E	10	
	G	5	
	H	10	
	I	1	
	P	5	
	R	10	
	V	5	

Les mots doivent se lire horizontalement et verticalement. N'utiliser que les lettres autorisées (tableau) et surtout celles qui ont la plus grande valeur, le but étant d'atteindre le total maximum en ajoutant la valeur de chaque lettre. Seuls les verbes à l'infinitif, les noms communs et les adjectifs au singulier sont autorisés.

La Gazette de Padern

Ont participé à l'élaboration de cette gazette : Daniel Bertrand, Christine Echenne, Christian Echenne, Jacky Pannolié, Serge Pecceu, Anne Soucaille, dessins Anne Marie Garau-Lavigne, maquette : Gérard Laporte, crédit photos : photos personnelles et libres de droits

Cela vous a plu, ou vous avez des remarques à nous faire ? Vous souhaitez suggérer des thèmes ou des sujets que vous aimeriez voir abordés dans les prochains numéros ? Faites-nous part de vos réflexions par mail: gazettedepadern@gmail.com